

Département du Puy-de-Dôme
Arrondissement de Thiers
Canton des Monts du Livradois

COMMUNE DE
VOLLORE-VILLE

**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025**

Présents
Pierre Roze, Olivier Levigne, Françoise Goussef, Nadine Gouilloux, Dominique Mayet, Virginie Chassaigne, Wilfrid Moignoux
Absent avec procuration
François Xavier Aubert Lafayette, procuration donnée à Olivier Levigne
Absents excusés
Philippe Pichon, Elodie Joly
Absents non excusés
Sarah Hosemalin, Fabrice Joly, Pierre Dambricourt, Justine Tosoni.

Préambule : désigner un secrétaire de séance.

Olivier propose d'être secrétaire de séance
=> approuvé.

Approbation du PV du 18 novembre.

=> adoption à l'unanimité.

Affaires générales

1/ Urbanisme :

Convention d'adhésion au service commun d'instruction des applications du droit du sol (ADS) et des autorisations et actes relatifs à l'affiche extérieure.

Remarque : même convention que l'année dernière.

Montant encore inconnu.

Montant approximatif année précédente : 12 000 €

=> adoption à l'unanimité.

2/ Convention d'adhésion au service commun assistance aux logiciels de gestion auprès des communes 2026-2028 entre CCTDM et Berger-Levrault.

Rappel : aujourd'hui logiciel Magnus Normal hébergé chez nous et convention pour assistance.

Est prévu l'adhésion à WEMAGNUS, hébergé à l'extérieur, contrat à 1700 € par an pour adhésion, approximativement même cout que précédemment.

Ceci permettra de gagner du temps aussi dans les rédactions de délibérations et arrêtés et le contrôle de légalité.

Deux conventions sont à signer en même temps (avec CCTDM) et aussi adhésion.
=> adoption à l'unanimité.

3/ Décision modificative (amortissement, équipement informatique)

Cela concerne deux rubriques.
Reste d'investissement sur l'informatique et le cimetière, 6000 €.
Les dépenses du SIEG et les amortissements liés, pour approximativement 1000 €
=> adoption à l'unanimité.

4/ Engagement des dépenses d'investissement 2026

Ceci correspond à l'autorisation de dépenses calculées sur 25% des dépenses de l'année précédente.
Ceci en attendant l'approbation du budget 2026.
Montant approximatif de 140 k€, ventilation des rubriques disponibles sur l'intranet.
Rappel : ceci ne concerne pas le budget de fonctionnement.
=> adoption à l'unanimité.

5/ Missions locales pour l'accompagnement des jeunes

Besoin d'une délibération pour accorder un soutien dans le cadre du projet de loi de finances (baisses budgétaires).
=> adoption à l'unanimité.

Lecture de la motion de TDM à propos des chantiers de réinsertion
Besoin d'une délibération de soutien aux chantiers de réinsertion.
=> adoption à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL

6/ Protection sociale complémentaire.

Rappel : possible d'avoir une prévoyance santé pour le personnel communal.
Entre 3 et 20 € par personnel.
Une délibération pour valider la participation à la protection sociale complémentaire avait déjà été votée.
Nécessité de revoter cette délibération.
=> adoption à l'unanimité.

7/ Inauguration Maison Archimbaud.

Rappel : ce sera ce samedi, 20 décembre.
Rappel : seront présents les élus locaux, députés, élus départementaux, sous-préfète, etc.

Les responsables d'association ont été invités, l'invitation a été suivie aux membres.
Deux alertes illiwap seront à faire demain et vendredi.
Attente de 150 à 200 personnes.

Commandes à la boulangerie, à l'épicerie, au bar et à l'entreprise MesCakesAlors.
Un arrêté pour la circulation.
Une précaution à prendre pour faire passer les véhicules des officiels.

8/ Devis pour la traversée d'un cours d'eau.

Cela concerne le ruisseau du Moulin du Cros.
Obtention d'un accord de principe de Monsieur Hubert Croix.
Ceci est une opération d'urgence.
Précision : canalisation en PVC pression de 110, + fourreau de 315.

Devis reçu de la part de BTP du Livradois pour 40 800 €
Dont 22 000 de bloc béton.
Ceci va passer dans le budget eau, interconnexion Le Bourg / Barry

9/ Rénovation de l'intérieur de l'église.

Réception d'un devis de la part de Monsieur Michel Trubert,
Ceci concerne l'étude, pour un total de 47 000 € TTC
Moins de 40 000 € HT, donc pas d'appel d'offres.
Rappel : Monsieur Michel Trubert était en 2021 dans la première équipe.
Une nouvelle équipe a été créée.
Une commission sera à créer pour valider les choix.

10/ Les devis du cimetière.

Deux devis réceptionnés, uniquement cet après-midi.
Un devis est à 402 € (société SPTF, à Arronne, proche du Mayet de Montagne)
Un autre devis est à 588 € (société localisée dans le 45)
Pour 110 tombes.
Rappel : assez urgent car quelques personnes ont demandé des reprises.
Délibération pour choisir le premier devis (SPFF).
=> Adoption à l'unanimité.

11/ Proposition pour une candidature Valeurs d'exemples

Projet présenté par Dominique.

Suite à une rencontre avec le CAUE lors de la commission Petite Cité de Caractère, un nouveau contact a eu lieu récemment.

La candidature serait à déposer le 26 janvier 2026, par l'organisme maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ensemble.

Notre interlocuteur du CAUE indique qu'on a des chances.

=> Tout le monde est d'accord pour que cette candidature soit faite.

12/ Courriers – mails reçus des habitants :

Lettre de Monsieur Jeanton.

> Monsieur Janton a rendu sa carte électorale

Mail de Mme Grille.

> Demande de Madame Grille, transmis par Monsieur Alain Goutte, pour refaire un carport.

13/ Tour de table

>Nadine aborde l'idée de solliciter des subventions pour le monument au mort / refaire les dorures ou faire une peinture claire qui dure plus longtemps.

Nadine aborde une proposition pour un concert voix et patrimoine, anciennement Les Automnales.

Date à fixer.

Rappel : ceci peut être subventionné à 50% mais à mettre dans le circuit des événements TDM.

>Olivier à propos de la salle polyvalente, les vérifications ont été faites ou sont en cours.

Un devis est à faire suite au rapport Socotec.

Reste à faire : couper le gaz à l'étage, faire fermer la porte qui amène en haut, et le remplacement des rideaux. À noter, la possibilité de faire une dérogation pour les rideaux, suite au fait qu'ils ont été jugés conformes précédemment.

La durée de la prorogation est au 31 mars 2026. Le temps de prise de rendez-vous de contrôle de la commission sera problématique, les personnes sont débordées.

Mais il faut noter que quand les travaux seront réalisés, la salle pourra être utilisée dès qu'on fera une demande de visite à la commission, même avant la visite de la commission.

>Question de Wilfrid à Virginie sur la Foire Saint-André.

Réponse : "ça s'est bien passé" / A priori, malgré la météo défavorable, l'évènement a été un succès.

La séance est levée à 20 heures 21

Le Maire

Signature



Le secrétaire de séance

Signature

